

Compte rendu du CA du lundi 6 janvier 2020

Étaient présents : Patrick Braeckman, Sarah Cainaud, Florence Collette, Martine Gaultier, Mireille Kindt, Patrick Lespagnol, Ginette Pariselle, Françoise Roussi, Jocelyne Van Binneveld,
Excusée : Marie de Goer.

Président de séance Mireille Kindt
Secrétaire: Ginette Pariselle

Préparation de l'assemblée générale du dimanche 19 janvier 2020 à la salle justice et paix de Saint Germain.

Accueil à 14h:

Café, thé, tisanes et petit gâteaux qui seront commandés à Pomme. (Mireille s'occupe de la commande avec Marie)

Matériel à prévoir:

Cafetières (Pat, Mireille, Françoise)

Bouilloires (Mireille)

Tasses et mugs, verres, petites cuillers. sucre

Le café sera pris au dépôt vente, acheter tisanes, thés.

Vin d'honneur après l'AG:

Jus de fruits et bières. Gressins.

Matériel audio visuel:

Patrick L apportera ordinateur et vidéo-projecteur, Patrick B, un écran.

Rapport moral et d'activités :

Il sera présenté collégalement.

Martine lit le préambule qu'elle a préparé... discussions, précisions. Le texte final est mis au point.

Mireille parlera du local après un an de fonctionnement, le nouveau bail, le loyer, l'état des lieux, les « préperm »

Marie détaillera le fonctionnement du dépôt vente et du bar

Françoise fera le point sur le questionnaire envoyé aux adhérents et Pat L sur le questionnaire envoyé aux producteurs

Pat B parlera de l'anniversaire du Panier

Martine évoquera le problème rencontré à la perm de Vicq et expliquera son transfert à Magnac le vendredi soir

Pat Lesp abordera alors les "vendredis de Germaine" et commentera le festival Alimentterre
Le bilan d'Ancolie rédigé par son créateur Wladimir sera lu.

Martine nous dira ce qu'il en est du dossier fiscal.

Rapport financier :

Présentation par Jocelyne de ses tâches,

Puis présentation des comptes par Françoise et Florence.

Intervention des vérificateurs des comptes (Viviane Dourval et Pierre Perrot)

Quitus des vérificateurs des comptes

Les cotisations des producteurs: Une cotisation inférieure sera-t-elle demandée aux producteurs qui réalisent un petit chiffre d'affaires ... quelles limites?

Cotisations des adhérents qui s'inscrivent au cours du dernier trimestre: gratuit? A partir de quand?

La cotisation devra être réglée dans le mois qui suit L'AG.

Liste des projets à présenter:

Nouveau logiciel nécessité par les défaillances d'ancolie: Cagette

Cagette fonctionne dans plusieurs associations voisines, présentation rapide par Pat L et appel aux bonnes volontés pour créer une commission en charge d'approfondir le projet.

Assentiment ou non de l'AG pour s'orienter vers Cagette

Si non, il faut retravailler Ancolie, donc prévoir un budget.

Toutefois un logiciel de comptabilité supplémentaire sera nécessaire, quel que soit le logiciel de fonctionnement choisi.

La question de l'utilisation des services d'un expert comptable, chargé de vérifier les comptes sera soumise à l'AG. Un cabinet d'expertise comptable contacté par Eric Lavorel a fait une proposition qui sera présentée.

Vu l'augmentation du nombre de familles d'adhérents (176, au dernier recensement), et donc de l'augmentation de travail pour les trésorières, il sera évoqué la possibilité d'embaucher un salarié 6h par semaine. Proposition qui sera mise aux voix après présentation d'un budget prévisionnel.

Statut de l'adhérent

Le groupe de travail propose un nouveau bulletin d'adhésion où seront rappelés les services apportés pour les familles adhérentes à l'association et les différentes contreparties ou compétences dont l'association a besoin pour fonctionner. En plus du montant de la cotisation il sera demandé aux adhérents de se porter volontaire sur une des tâches citées ou de s'inscrire sur un des plannings annuels proposés. Pour valider le renouvellement de son adhésion chaque ancien adhérent devra remplir un nouveau bulletin d'adhésion dans le mois qui suit l'AG.

Chronométrage approximatif des différentes étapes:

14h: Accueil avec café thé petits gâteaux

14h30: Début impératif de l'AG

Préambule

Rapport moral et d'activités

15h30 Rapport financier

16h: Projets

17h: Election du CA

Discours des producteurs ou des élus....

Vin d'honneur

Maitre du temps : Jean Louis Gaultier

Président de séance: Martine Gaultier

Questions diverses:

Une adhérente propose la vente de graines qu'elle cultive dans son terrain. Patrick L va la rencontrer pour plus de précisions, mais sa proposition est validée.